

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 84 (1948)

Heft: 37

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Séance commune F.I.P.E.S.O. - F.I.A.I. — Vaud: Musée scolaire cantonal. — Suppléments de résidence. — Solidarité. — Liste des présidents de sections S.P.V. — «Henriette» à Vevey — Vevey-Montreux. — Société de T.M. et R.S. — Société évangélique d'éducation. — Genève: Intérim. — U.I.G.M.: Félicité. — U.I.G.D.: Rappel. Neuchâtel: Après quatre-vingt ans. — Jura: Cours de gymnastique. — Comment réagira-t-on? — Bravo Delémont! — Décès. — Variété: Au fil des jours. — Communiqué.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: Edm. Altherr: Chronique des Grangettes. — Bibliographie.

PARTIE CORPORATIVE

SEANCE COMMUNE FIPESO-FIAI, INTERLAKEN, 4 AOUT 1948

D'abord, un simple rappel: FIPESO = Fédération internationale des Professeurs de l'Enseignement secondaire officiel. FIAI = Fédération internationale des Associations d'Instituteurs.

Michel ouvre la séance et déclare que c'est l'an dernier à Edimbourg que les deux associations ont décidé de tenir des séances communes. Aujourd'hui, pour la première fois, c'est chose faite. Il remet la présidence à M. Gossart, proviseur du Lycée français du Caire et président de la FIPESO. Après quelques mots d'introduction, celui-ci prie Miss J.-M. Lawson, secrétaire (Ecosse), de donner connaissance au congrès de son rapport. Travail magnifique faisant le tour de l'organisation actuellement en vigueur dans l'enseignement secondaire des divers pays et de la procédure présente pour le choix des élèves passant du primaire au secondaire. Miss Lawson est très applaudie.

M. Dumas, secrétaire général FIAI, donne son opinion, propose de définir ce qu'est l'enseignement secondaire et ouvre le débat sur chacune des thèses soumises au congrès :

I. *A quel âge estimatez-vous que les élèves devraient passer de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire?*

Discussion : tel délégué a réuni dans sa classe et avec succès des élèves de première année d'études secondaires âgés de 9 à 15 ans. Un autre opte pour l'âge de 12 ans, moment où l'enfant subit des transformations mentales aussi grandes que physiques. M. Fiala (Tchécoslovaquie) croit qu'il y a danger à faire des enfants prodiges qui ne pourront tenir ce qu'ils promettaient. Mais il importe que le passage dans l'enseignement secondaire ait lieu avant la crise de l'adolescence. Michel dépose une proposition de conciliation qui réunit tous les suffrages; nous la retrouverons plus loin.

II. *Quel système de sélection préconisez-vous pour l'admission des élèves à l'école secondaire : par exemple examens écrits, appréciation des maîtres, tests d'intelligence, tests types de connaissances?*

Discussion : l'école secondaire n'admettrait pas de se déparer des deux âges inférieurs qu'on appelle parfois école probatoire. Michel signale l'existence de l'école moyenne ou école d'orientation (de trois ans en France et intégrée dans le cycle secondaire). Il redoute le recours aux seules notes qui donnent un reflet trop uniquement intellectuel. Telle déléguée aimeraient qu'on s'occupât aussi de l'orientation technique. Plus les moyens de jauger l'enfant seront nombreux, mieux cela vaudra. Tous les moyens doivent entrer en ligne de compte en une observation prolongée. On entend recommander l'établissement d'un dossier scolaire (qui existe en Ecosse dès la première année). M. Borle (Vevey), président S.V.M.S., craint que tout cela ne fasse un appareil trop lourd et compliqué. Quelqu'un propose l'établissement d'une fiche une année avant le passage de l'enfant dans le cycle secondaire, fiche qui indiquerait ce qu'on attend de celui qui se destine aux études. Mlle Gampert, du B.I.E., mentionne une recommandation datant de 1934 : l'étude de l'accès aux écoles secondaires du point de vue social : l'égalité d'accès. Elle estime qu'il faut envisager un système continu d'orientation dans les premières années de l'école secondaire et tenir compte de l'avis des psychologues (étude des opérations mentales).

III. Le but de ces examens sera-t-il d'éprouver les capacités ou les connaissances, ou les deux ?

Discussion : très rapidement, le congrès se range à un avis unanime qu'on trouvera dans les résolutions.

IV. Est-il désirable d'orienter l'enfant vers telle section (académique, commerciale, technique) de l'enseignement secondaire dès la fin de l'école primaire ou faut-il réservier cette tâche au premier stade de l'école secondaire ?

Discussion : M. Gossart. — Il s'agit avant tout de l'enfant. Il faudrait attendre un ou deux ans dès l'entrée de l'élève dans l'enseignement secondaire pour l'orienter. Il faut qu'il puisse changer de section selon son orientation. M. Fiala désire qu'on n'oublie pas les droits des parents. Il fait un exposé savoureux de sa propre expérience familiale et montre que même le pédagogue et le psychologue peuvent se tromper. Michel montre qu'elle est chez nous la difficulté d'un raccordement classique tardif, tandis qu'une déléguée anglaise indique un moyen employé par elle pour remédier à ce retard. Question d'organisation intérieure. Mlle Marchon (Paris) attaque quelque peu l'enseignement du latin, et M. Gossart relève le gant. Mais cette question du latin, depuis long-temps pendante, ne saurait être tranchée ici.

V. Dans quelle mesure cette orientation doit-elle résulter d'une consultation entre les maîtres primaires et secondaires, les parents, les psychologues et autres experts ?

Discussion : M. Borle (Vevey) préférerait le terme coopération au mot consultation. M. Gossart demande que l'école primaire donne aux élèves passant au secondaire un certain mécanisme (en prenant ce mot dans son sens le plus favorable). Le soussigné croit qu'il faut prendre

garde que cette collaboration ne devienne unilatérale; il ne faut pas qu'au moment où l'école primaire de notre pays recherche l'établissement d'un programme minimum, l'école secondaire tente de lui dicter ses exigences. Et Michel n'accepterait pas que l'école primaire soit considérée comme la pourvoyeuse de l'école secondaire. La première s'adresse à la masse ; elle a un programme officiel d'où doit partir l'école secondaire. Miss Adams (Angleterre) souligne que l'assemblée considère l'école secondaire comme comprenant tous les enfants, tandis que la Suisse la voit sous un aspect plus académique. Pour M. Lawton (Angleterre), la consultation des professeurs et des instituteurs est indispensable, ainsi que celle des parents, des enfants et peut-être... des voisins ! Il y a un certain nombre d'enfants pour qui le choix est facile ; mais il y a les autres ! Et son compatriote, M. Gould, dit qu'il faut éviter le dogme. La nature humaine est plus forte que tous les systèmes. Lui-même ne connaît pas toutes les qualités de sa femme ni de ses enfants. Les psychologues se trompent aussi. Donc la modestie est de mise. Un autre délégué se méfie de certaines gens qui se sont ennuyés de l'enseignement et sont devenus psychologues !... M. Scholes (Ecosse) indique que, dans son pays, un Conseil scolaire existe dont les deux tiers sont élus par leurs collègues de l'enseignement. Mais il faut reconnaître que les maîtres secondaires ne connaissent pas bien les programmes primaires et vice versa. M. Gossart croit qu'il y a un malentendu entre les professeurs et les psychologues. Si chaque établissement avait, comme son lycée, un conseil pédagogique ou un psychologue attaché, tout serait facilité, surtout si le psychologue est lui-même enseignant. Mlle Gampert propose de dire « psychologue scolaire ». La représentante du Danemark fait connaître que, dans son pays, les psychologues sont des instituteurs préparés.

Une commission de trois membres de la FIPESO et de trois membres de la FIAI est alors constituée avec mandat de mettre au point celles des thèses ci-dessus qui sont controversées. La S.P.R. y a son représentant. Voici la résolution adoptée par le congrès sur proposition de cette commission :

RÉSOLUTION

1. L'entrée à l'école secondaire doit être fonction de l'âge psychologique de l'enfant. L'expérience prouve que cet âge psychologique se situe entre 10 et 13 ans, sauf cas exceptionnels. (Proposition Michel.)

2. Aucun moyen d'investigation ne doit être écarté pour l'admission d'un enfant dans l'enseignement du second degré, tous les moyens choisis devant être coordonnés.

3. L'objet de cette investigation doit porter à la fois sur les connaissances et les aptitudes, en mettant cependant l'accent sur la recherche des aptitudes.

4. L'orientation de l'enfant vers la section qui lui convient le mieux aura lieu dans les premières années du second degré, après une recherche continue et approfondie de ses aptitudes.

5. Cette admission et cette orientation exigent la coopération des éducateurs du premier et du second degrés.

L'aide des parents doit être suffisamment organisée pour être efficace.

La collaboration des psychologues est souhaitable, à condition qu'il s'agisse de psychologues scolaires, éducateurs eux-mêmes, attachés à l'établissement dans un bureau pédagogique. Toutefois, l'assemblée des professeurs reste souveraine.

Nous nous excusons de ce compte rendu un peu trop complet de ces intéressants débats ; mais nous avons jugé utile de donner un reflet aussi complet que possible de ces journées à nos collègues qui n'ont pas eu, ainsi que nous, le privilège d'y participer.

A. Chevalley.

VAUD

MUSÉE SCOLAIRE CANTONAL

La commission de documentation et d'information pédagogique fondée par le Département à la demande de la S.P.V., s'est réunie récemment pour étudier la question du musée scolaire. Une sous-commission avait préparé un rapport sur l'état actuel et sur les possibilités de rajeunissement de cette institution.

La première constatation faite au cours d'une visite est que nous possédons un musée riche et utile et que le service des prêts est effectué avec le plus grand soin.

Cependant, il a besoin d'être rajeuni et enrichi de plusieurs façons : M. Chessex a déjà entrepris une épuration impitoyable dans les séries de clichés, car il n'est pas utile de conserver des objets défectueux. Des notices explicatives seront établies petit à petit pour toutes les séries de clichés.

La documentation illustrée sera augmentée de tableaux que l'on obtiendra en collant sur toile des affiches de compagnies de chemins de fer étrangers, de séries de vues pour l'épidiascope, de films fixes pour la projection.

Il est indispensable que le corps enseignant collabore à cet enrichissement du musée qui n'est pas seulement une affaire de subsides mais qui ne se réalisera que par un travail d'érudition et de patience que MM. Chessex et Porchet ne peuvent accomplir seuls ; en effet, il est facile aux maîtres qui sont d'habiles photographes d'envoyer une copie d'un cliché bien réussi pouvant illustrer une leçon ; d'autres qui sont abonnés à des revues d'art ou de sciences découperont des illustrations qui, jointes à d'autres, permettront de constituer des séries de vues pour l'épidiascope ; enfin certains rédigeront eux-mêmes la notice explicative correspondant à la série de clichés qu'ils viennent d'emprunter avant de renvoyer celle-ci au musée. Ce sera un plaisir de contribuer par un geste facile à préparer une riche mine de documentation à l'usage des collègues.

Pour la documentation sonore, soit la constitution d'une discothèque comprenant de la musique et de la déclamation pour éduquer le sens artistique des élèves, il faut attendre que la fabrication des disques ait fait de nouveaux progrès et que la matière utilisée soit plus résistante à l'usage et à l'expédition.

La sous-commission demandait encore une bibliothèque de documentation et un fichier permettant aux maîtres qui le désireraient de faire venir tout ce que le musée possède en fait de documentation sur un sujet donné. On sait que la plus grande partie du musée est actuellement occupée par une exposition scolaire permanente désuète et sans utilité ; au cours de la discussion a surgi la proposition d'utiliser ces locaux pour des expositions temporaires de matériel d'enseignement ou de travaux d'élèves.

Ces points importants seront repris lors de la prochaine séance ; en attendant, la même sous-commission étudiera les possibilités de réalisation.

Notons encore que le musée scolaire va changer de nom puisqu'il est de moins en moins un musée mais une institution chargée de fournir de la documentation aux maîtres par le moyen du service du prêt ; il portera désormais le nom de Centre de documentation scolaire, et nous formons le vœu que chacun dans le corps enseignant collabore dans la mesure de ses possibilités pour que ce centre devienne toujours plus utile à l'école.

Le meilleur esprit règne dans les séances de la commission où les cinq représentants du corps enseignant désignés par la S.P.V. peuvent s'exprimer en toute liberté ; la collaboration qui s'établit sur ce plan est de très bon augure.

M. Mt.

SUPPLÉMENTS DE RÉSIDENCE

Les communes ont été informées du montant de la ristourne qui leur est accordée par l'Etat pour 1948 afin de faciliter la mise en vigueur du nouveau statut.

Quelques municipalités ont pris aussitôt la décision d'accorder à leur personnel enseignant des suppléments de résidence.

En règle générale, on a calculé la différence entre la somme incluse dans le nouveau traitement pour le loyer (1 000.— et 700.—) et l'allocation versée auparavant par les villes. Cette différence constituera donc le supplément de résidence et permettra aux instituteurs des villes de bénéficier d'une amélioration de traitement par rapport à 1947.

Remercions les autorités citadines qui n'ont pas voulu que les maîtres arrivant dans les villes perdent une bonne partie de leur gain à cause des loyers extraordinairement élevés.

M. Mt.

SOLIDARITÉ

« On a pensé à toi, et de tous côtés, ce printemps et cet été ». Que chacun essaie d'imaginer cela, ce geste de tous, ces mains qui se tendent, cet encouragement fait de cent voix qui vous disent :

« Reste, reprends ton travail, cela seul compte, tu es toujours des nôtres. »

Alors vous chercherez aussi les mots pour exprimer votre gratitude ; vous aurez peur de ne point trouver, car vous serez ému profondément. Merci.

R. R.

LISTE DES PRÉSIDENTS DES SECTIONS S. P. V.
AU 15 OCTOBRE 1948

Aigle	MM. MEYLAN Charles, Ollon.
Aubonne	BERSETH Maurice, Saubraz.
Avenches	PATTHEY Wilhelm, Fagug.
Cossonay	MIAUTON Charles, Bournens.
Echallens	GUIGNARD Ami, Penthéréaz.
Grandson	DYENS Roger, Onnens.
Ste-Croix	REYMOND Paul, Sainte-Croix, rue Centrale 12.
Lausanne	ROBELLAZ Olivier, Renens.
La Vallée	BCRNET Roger, L'Orient/Le Chenit.
Lavaux	MONNET Alfred, Forel/Lavaux.
Morges	JOTTERAND Benjamin, Morges, avenue Hugonnet.
Moudon	JAQUEROD Georges, Syens.
Nyon	ZIMMERMANN Edmond, Prangins.
Orbe	CANDOLFI Willy, L'Abergement.
Oron	MAYOR Maurice, Ropraz.
Payerne	DEPIERRAZ Charles, Sassel.
Pays d'Enhaut	VEILLON Armand, Les Moulins. M. O. B.
Rolle	MICHOT Henri-Georges, Burtigny.
Vevey	ROUSSEIL Frédéric, Montreux.
Yverdon	STUBY David, Treyvagnes.

Les modifications à apporter à la présente liste, de même que toutes les mutations à venir sont à annoncer au comité central.

« HENRIETTE » A VEVEY

Le club littéraire veveysan, au sein duquel se trouvent plusieurs membres du corps enseignant, vient de présenter avec un grand succès le drame de René Morax et Gustave Doret : « Henriette ».

Quarante ans après sa création au Théâtre du Jorat, l'œuvre a un peu vieilli, mais les acteurs du club littéraire y ont mis un tel accent que le public fut charmé et ému.

La partie musicale était assurée par le chœur de dames de Blonay et l'Echo des Pléiades sous l'excellente direction de M. Lavanchy, instituteur à Blonay.

Félicitons nos collègues pour cette réussite et pour l'activité qu'ils déploient afin de développer le goût du beau dans notre population.

M. Mt.

VEVEY-MONTREUX

Nous rappelons la visite au barrage de Rossens organisée pour samedi 30 octobre ; départ Vevey, place de la Gare, 13 h. 45. Inscriptions : Mlle Gaillard, institutrice, Ancien Stand, Montreux, jusqu'au 28 octobre.

Le comité.

**SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL
ET DE RÉFORMES SCOLAIRES**

L'Assemblée d'automne aura lieu le samedi après-midi 30 octobre, à l'Ecole normale, à 14 h. 30 avec le programme suivant : 1. Causerie de M. Robert Ecoffey, instituteur :

« Rueelle de l'Imagination »

Faisons vivre les objets que nos élèves ont confectionnés. Ils leur ont donné la vie, ils les aiment.

2. Le cinéma scolaire

Quatre collègues résumeront et illustreront la question :

M. J.-R. Barbey : « J'ai introduit le cinéma scolaire dans ma classe ».

M. A. Leber : « Le moteur à explosion ».

M. A. Dallinges : « L'épeire diadème ».

M. J. Ziegenhagen : « Le cycle de la vie ».

Ce sera l'occasion de voir quelques travaux d'élèves, du matériel divers et différents types de projecteurs.

Cordiale invitation !

Le comité.

SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION DU CANTON DE VAUD

La séance d'automne est fixée au 30 courant, à 14 h. 30. Elle est, comme toujours, publique et aura lieu au Palais de Rumine (salle Tissot).

Le comité a pu s'assurer le concours de M. G. Rigassi. L'ancien directeur de la « Gazette de Lausanne » parlera de ce sujet : « L'Eglise et le monde ouvrier ». Dans l'entretien qui suivra, chacun pourra apporter ses propres réflexions. La séance débutera par une courte étude biblique que fera M. Prod'hom, pasteur, à Ouchy.

GENÈVE

INTÉRIM

Pour assurer l'intérim de notre collègue I. Matile, le comité de l'U.I.G. Messieurs a fait appel à

R. Nussbaum

14, quai de l'École de Médecine.

Nous souhaitons à Nussbaum une très cordiale bienvenue parmi les correspondants du Bulletin.

G. W.

U. I. G. — MESSIEURS

FÉLICITÉ

Ca a commencé par le bel envoi de l'économat : brochures, manuels, grammaire et dernières gerbes. Puis, comme on avait reçu l'invitation du comité et qu'on était des trente fidèles à y avoir répondu, on s'est trouvé, jeudi après-midi, devant la Cave du Mandement, à Satigny. Et personne n'était étonné, tout avait été si délicatement orchestré !

Aime ton pays ? En automne, au temps des vendanges, c'est si facile. Dernières gerbes ? Rappel sympathique de l'été oublié !

Bref, on se disait qu'on vivait une semaine bénie. Et rien ne vint rompre le charme. Après avoir visité les pressoirs et les caves de Satigny, aimablement pilotés par le maître des lieux, les trente élus gravirent le coteau de Chouilly où les attendait M. Zwahlen, directeur des Ormeaux. Réception amicale, cours de psychologie et de pédagogie par des anecdotes et des boutades savoureuses.

Et c'est la descente sur Russin, où la Citadelle de Dame Penet est bien vite prise et occupée. Et comme on avait pris l'habitude des événements heureux, personne ne s'étonna que la table fût si bien garnie et que les communications du président fussent si brèves.

On regretta que tous les membres de l'Union n'aient pas goûté à cette félicité, mais on pensa généralement que les absents s'étaient plongés dès le matin dans l'étude systématique de la Grammaire Bruneau et que leur bonheur en valait bien un autre.

R. N., bulletinier par intérim.

U. I. G. — DAMES

Rappel de convocation : Mercredi 27 octobre, à 17 h., au local de « Notre Genève », Grand'Rue 23 (1er étage), conférence de M. R. Jotterand : « L'enseignement de l'histoire ».

NEUCHATEL APRÈS QUATRE-VINGTS ANS

La lecture des annales de la S. P. N. est toujours intéressante et instructive. On y constate que nos aînés eurent des préoccupations qui sont encore les nôtres et, maintes fois, exprimèrent des souhaits qui attendent encore leur réalisation.

C'est ainsi que le rapport d'activité de la société pour les années 1867-1868 signale la revendication ci-après adressée au Département de l'instruction publique :

« Nous demandons qu'aucun manuel ne soit rendu obligatoire avant d'avoir été communiqué aux instituteurs. »

La réponse à cette requête fut sans doute négative, puisque en 1871, époque où *Numa Droz*, nommé conseiller d'Etat fut chargé de l'instruction publique, il lui fut adressé une lettre dans laquelle le comité central, après les félicitations d'usage, priait le nouveau magistrat de vouloir bien travailler dans l'intérêt de nos anciens collègues en cherchant à obtenir : « 1) Que les manuels d'école soient toujours soumis à l'approbation du corps enseignant *avant d'être adoptés par la Commission d'Etat* ;

2) Que les instituteurs soient représentés d'une manière encore plus équitable dans ladite commission. »

A quoi, l'éminent futur conseiller fédéral répondit : « Je ferai tout mon possible pour que vos vœux ne demeurent pas stériles, du moins dans la mesure où il dépendra de moi de les réaliser. »

Sans doute, *Numa Droz*, bientôt envoyé à Berne, n'eût-il pas le temps de tenir sa promesse.

De ce qui précède, on peut conclure que, en 1871, malgré la non-gratuité du matériel scolaire, il y avait une commission chargée du choix des manuels, et que des instituteurs en faisaient partie. La loi de 1889 a maintenu cette commission qui, aujourd'hui, doit encore exister et compter parmi ses membres un ou deux instituteurs. Mais le corps enseignant primaire, ou plus exactement la S. P. N. qui en représente la presque totalité, n'a pas à intervenir dans la nomination de ces délégués dont elle ignore même les noms. Les nouveaux manuels, comme les nouvelles méthodes de lecture et d'écriture, sont introduits sans consultation préalable des principaux intéressés.

En toute justice, on doit constater que, parfois, le choix fut heureux : les manuels d'allemand et les nouvelles grammaires donnent pleine satisfaction, ce qui n'est malheureusement pas le cas dans bien d'autres domaines. En toutes circonstances, la collaboration de l'ouvrier au choix de ses outils de travail serait certainement utile et féconde en résultats heureux. Aussi bien serait-il peut-être indiqué de présenter à nouveau à M. le chef du Département les revendications formulées il y a quatre-vingts ans par les fondateurs de la Société pédagogique neuchâteloise.

S. Z.

JURA

COURS DE GYMNASTIQUE

En octobre et novembre, un cours d'introduction à l'enseignement de la gymnastique aux filles, d'une durée de quatre jours aura lieu pour le Jura bernois à St-Imier et à Delémont, à l'intention du corps enseignant.

A ce propos, regrettions vivement le fait suivant : dans bien des communes, tant industrielles que rurales, on ne donne aucun enseignement de la gymnastique aux filles, en particulier durant les dernières années de scolarité. Pourquoi ? Les communes sont-elles seules responsables ? Ne pourrait-on pas — c'est à la mode — spécialiser un maître ou une maîtresse pour cet enseignement ?

D'une petite enquête faite auprès de jeunes filles ayant terminé l'école, il résulte que ces anciennes écolières regrettent beaucoup de ne pas avoir eu des leçons de gymnastique.

Osons-nous demander leur opinion aux spécialistes jurassiens de cet enseignement, MM. Tschumy, Montandon et Lutz, par exemple ? Merci d'avance. L'Educateur publiera volontiers ce qu'ils voudront bien nous écrire.

COMMENT RÉAGIRA-T-ON ?

Nous lisons dans les dernières communications du Secrétariat de la S. I. B. (séance du 2.10.43), ce qui suit :

« Le comité cantonal unanime approuve la proposition de la Caisse d'assurance des instituteurs d'inclure à partir du 1er janvier 1949 *un nouveau montant de 500 fr. dans le traitement assurable.* »

En bon français, cela veut dire que les retenues mensuelles sur le salaire de l'Etat continueront à être aussi élevées en 49 qu'en 48. C'est pourquoi nous demandons : « Comment réagira-t-on ? » Car il faut bien

qu'on sache à Berne que le corps enseignant aimeraient bien être consulté et qu'il y a beaucoup de mécontentement *chez les jeunes surtout*. En écrivant cela, nous n'avons pas l'intention de « chambarder », mais d'exprimer tout haut ce que beaucoup pensent chaque fois que le facteur leur apporte un mandat... amputé !

BRAVO DELÉMONT !

La section de Delémont, dans une assemblée synodale, tenue le 18 septembre dernier, a discuté de la création d'un chœur mixte de section ; une trentaine de collègues se sont déjà inscrits. D'autre part, des amis du théâtre vont constituer une compagnie d'amateurs. MM. Farine, maître secondaire à Bassecourt, et Rebetez, professeur à l'Ecole normale de Delémont, se sont déclarés d'accord, le premier pour diriger le chœur et le second pour fonctionner comme metteur en scène. Cette future activité culturelle et artistique mérite d'être connue, encouragée, et nous formons des vœux pour sa prospérité, en disant joyeusement à nos collègues : Bravo, Delémont !

DÉCÈS

Il s'agit de celui de M. Armand Aufranc, qui fut pendant de longues années recteur du Progymnase français de Bienne. Ce vénérable collègue vient de mourir dans sa 84e année, après une longue maladie. L'Educateur présente sa sympathie aux familles en deuil et le corps enseignant s'incline devant ce pédagogue au repos.

Reber.

VARIÉTÉ

AU FIL DES JOURS

C'est son premier jour d'école, comme institutrice, bien entendu. Sans vouloir l'offenser, il eût été facile de la confondre, dans la cour des récréations, avec les grandes de première et même avec les moins grandes de seconde. On l'a installée à son nouveau poste selon les rites, on lui a remis son brevet de nomination, on lui a décerné un certain nombre de compliments et exprimé des vœux, puis, solennellement, on lui a confié l'instruction et l'éducation de quelque quarante écoliers de neuf ans : une grande et belle tâche, et combien honorifique !

Et, dans le préau, après cette première prise de contact, la petite maîtresse toute neuve se promène, un brin de fierté au cœur. Un collègue aîné est venu lui souhaiter la bienvenue en lui tendant une main fraternelle. Les écoliers des autres classes l'ont regardée curieusement, mais d'un air intéressé. Bref, elle vient de s'apercevoir qu'elle est quelqu'un.

Et, pour bien le prouver à elle-même et aux autres, pour faire immédiatement acte d'autorité, elle a regardé d'un œil sévère un grand diable de garçon dégingandé qui pénétrait dans le bâtiment scolaire, sa casquette sur l'occiput. Elle lui a intimé l'ordre de se découvrir, il a ricané. Alors, d'un geste brusque, du revers de sa main blanche aux ongles rosés, elle a envoyé le couvre-chef choir à quelques pas de là.

L'inculpé s'est baissé, a ramassé la casquette, puis, passant à côté de la petite institutrice qu'il domine de toute la tête, il l'a regardée d'un air où il y a du mépris et un peu de condescendance, puis il a haussé les épaules en disant : « Ses colles ! »

* * *

C'est jeune et ça ne sait pas...

C'est-à-dire qu'elle sait beaucoup de choses que ses aînés et même ses dirigeants ont oubliées. Comme elle vient d'obtenir son brevet, tout est encore frais dans sa mémoire.

Mais, ce qu'elle ignore, c'est que Monsieur l'inspecteur, qui parcourt les grandes routes et les petits sentiers du canton, sa serviette sous le bras, et qui entre sans heurter dans les salles d'école, guette les débutants et l'a repérée, elle. Elle ne s'en doute pas et, d'une voix plus douce que ferme, elle raconte à ses trente bambins les malheurs des Israélites et l'existence des Lacustres.

Les oiseaux chantent dans les pommiers fleuris. Dans la salle d'école, les pieds crient sur le plancher. La porte s'ouvre et le Monsieur entre, sa serviette sous le bras. Les enfants le connaissent, ils l'ont déjà vu et ils se lèvent. Mais la maîtresse aussi croit le connaître. N'est-ce pas le commis-voyageur qui est venu plus de trois fois la relancer pour un achat de linge ? Elle devient rouge d'indignation et traverse³ la salle d'un pas décidé pour renvoyer l'intrus avec tous les honneurs qu'on lui doit.

— « Vraiment, Monsieur, vous ne vous gênez pas ! Venir me déranger en pleine classe... »

— Vous devez faire erreur, Mademoiselle. Je suis M. X., délégué du Département. »

Un silence impressionnant. La jeune fille est devenue très pâle. Et la leçon continue.

M. Matter-Estoppey.

COMMUNIQUÉ

FONDATION BERSET-MÜLLER

Maison de retraite pour instituteurs et institutrices

Deux places sont vacantes au Melchenbühl près Muri, Berne. Cette maison de retraite est ouverte aux instituteurs ou institutrices âgés de 55 ans au moins et aux veuves d'instituteurs.

Adresser les demandes d'admission jusqu'au 20 novembre au président du comité de la Fondation : *M. F. Raafaub, Berne, Selibühlweg, 11*, avec les pièces suivantes : Acte d'origine, acte de naissance, attestation de bonne santé par un médecin, acte de bonnes mœurs, certificats ou autres pièces prouvant que le candidat a enseigné en Suisse durant au moins 20 ans.

Le comité de la Fondation.

Quelle famille d'instituteur ou autre prendrait en pension garçon de 14 ans ? Bons soins et surtout autorité désirés.

Ecrire à : Marg. Rod, Chauderon, 38, Lausanne.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

CHRONIQUE DES GRANGETTES

En juin, nous avions quitté les Grangettes en plein tintamarre. Le rôle principal était tenu par la Rousserolle turdoïde. J'y étais retourné à la fin du mois ; le bruit avait diminué ; les occupations d'été commençaient, les soucis aussi : couvaison, élevage, mue. Pataugeant dans les roseaux, j'avais découvert le *nid de la Foulque* (très facilement !). Quelques débris de plantes aquatiques, formant un radeau flottant, à peine fixé aux tiges environnantes. Il contenait neuf œufs de 5 centimètres de long environ, gris-clair, parsemés de points irréguliers, de grandeur variable, plus foncés. A quelques mètres de là, un autre amas de plantes à moitié décomposées, qui ne semble pas du tout l'effet du hasard. Soulevant les débris du dessus, j'ai mis à jour trois œufs, où domine le jaune sale. C'était l'œuvre du *Grèbe huppé*; l'adulte, en quittant le nid, avait pris soin de recouvrir sa ponte, afin de la soustraire aux regards indiscrets ; la Corneille et le Busard sont, en effet, d'enragés pilleurs de nids ! J'ai quitté les lieux en remettant le tout dans son état primitif. Bonne chance ! Les jeunes, en ont-ils eu vraiment cet été ? Je n'ai pu suivre leur développement, les vacances d'été m'ayant éloigné du Grand District. Les eaux du lac, particulièrement hautes cet été; les forts vents d'ouest dont nous avons été gratifiés pourraient bien avoir submergé bien des couvées. Il n'y a pas que les Mésanges et les Hirondelles qui aient payé un large tribut au mauvais temps. Simple supposition, puisque je n'ai pu vérifier.

Et nous voilà au mois de septembre. En arrivant au refuge, je consulte le « livre de bord » : Peu d'observations, et pour cause ! Tout au plus cette mention : « Faune aquatique essentiellement humaine... »

Et c'est bien ainsi. Toute la vie s'est concentrée dans les roseaux, pour deux raisons : tout d'abord parce qu'il a fallu couver, puis élever et nourrir toute cette jeunesse. Et ce n'est pas une mince affaire que de rassasier ces becs affamés. (A ce propos, je cite le cas d'une Hirondelle de cheminée, impotente, devenue très familière, et que je garde chez moi. Elle ne détruit pas moins de 80 à 100 mouches par jour, et ne refuse pas le supplément ! Qu'en ferai-je cet hiver ?) Adieu, donc, les chants et les roulades amoureuses ! L'endurance des parents est mise à rude épreuve.

Mais il y a autre chose. C'est l'époque de

la mue

Le plumage change ; les plumes tombent, en quantité variable suivant les espèces. On parle de *mue simple* quand elle n'a lieu qu'une fois l'an, en général en août, et de *mue double* quand elle se produit au printemps et en automne. A titre d'exception, citons l'Hirondelle, le Martinet et les Rapaces diurnes qui muent en février. Les différences sexuelles sont accentuées au printemps surtout (plumage nuptial). En

automne, les mâles des aquatiques sont « en éclipse » et ressemblent fort aux femelles. Il se trouve également que ces mêmes aquatiques sont particulièrement touchés par ce changement de plumage. Les Grèbes, les canards perdent toutes leurs rémiges à la fois et sont incapables de voler. Il ne leur reste que la ressource de se cacher de leur mieux.

Et ce n'est pas tout. Les plumes doivent être remplacées, et à la fatigue de l'élevage s'ajoute une fatigue « physiologique ». Pensez à toutes les substances que l'oiseau doit élaborer pour construire son nouveau revêtement. Substances albuminoïdes complexes, dont le dernier chaînon est la matière cornée, morte, dure, qui constitue la charpente des plumes. Il est donc tout naturel que les échanges nutritifs (le métabolisme, comme disent les physiologistes) de l'oiseau soient fortement affectés ; il se produit une « crise de croissance » ou plutôt de « renouvellement ». Il faut se rappeler aussi que plus l'oiseau pèse, et plus l'effort des ailes sera grand ; il arrive un moment où son poids même s'oppose à la faculté de voler. Passé une moyenne de 10 kilos (on cite exceptionnellement des Cygnes et des Pélicans atteignant près de 20 kilos), le vol devient difficile, sinon impossible. Selon le mot de Portmann, il ne faut pas s'imaginer que l'Aigle n'est qu'un moineau agrandi ; les proportions entre le poids de l'animal et le poids du plumage ne sont pas constantes ; le deuxième augmente plus fortement que le premier, et la formation des plumes demandera donc un effort d'autant plus grand que l'oiseau est lui-même plus lourd. Quelques exemples :

	Poids du corps	Poids des plumes en %
Colibri	3 gr.	5 %
Etourneau	80 gr.	10 %
Héron	1500 gr.	20 %

Toutes ces conditions expliquent suffisamment le calme apparent de la roselière en été.

Qu'en est-il ces jours ? (du 17 au 27 septembre)

Tout d'abord quelques manquants : les Canards d'hiver ne sont pas encore de retour ; le Milan noir a regagné le centre ou le sud de l'Afrique. Le Martinet en a fait de même et l'Hirondelle s'apprête à le suivre. Puis les présents :

Ce qui frappe, c'est l'abondance des Mouettes et des Foulques, que l'on peut évaluer à plusieurs centaines, soit sur les môles, soit au large.

Les Mouettes nous sont revenues du Nord. Mais quelle variété dans leur plumage ! Appartiennent-elles vraiment toutes à la même espèce ? A quelques exceptions près, oui. Ce n'est qu'une question d'âge. Les adultes, complètement blanches et grises ; les jeunes ont leur plumage juvénile, où domine encore le brun ; leur queue est terminée par un large liseré noir. En observant les Mouettes au printemps, vous verrez les adultes affublées d'un capuchon brun, leur livrée de noce.

Examinez attentivement les vols. De temps en temps, vous verrez un individu plus petit. C'est la Mouette pygmée. J'en ai vu une jeune, caractérisée par une bande noire transversale sur les ailes. Plus au large,

trois oiseaux plus foncés, détachés du gros de la troupe. Leur vol est plus rapide, semblable à celui du Martinet. Ils rasent l'eau, remontent, piquent, virent longuement. Ils paraissent couverts de suie ; de là leur nom allemand : « Trauerseeschwalbe ». Ce sont les *Guiffettes*, et sans que je puisse être trop affirmatif, vu leur éloignement, des *Guiffettes noires*. Elles ont passé chez nous en mai, ont niché dans le nord, et font maintenant escale sur nos lacs, en attendant de rejoindre l'Afrique tropicale.

Quant aux *Foulques*, il y en a partout. Au large, sur le môle, dans les roseaux. On les voit se poursuivre, courir sur l'eau en battant des ailes, voler quelques mètres. D'autres volent assez haut. Lourdes, massives, elles paraissaient être d'assez mauvais voiliers, et pourtant Géroudet cite le cas d'une Foulque baguée qui avait mis un jour et demi pour parcourir les 730 km. (en ligne droite) qui séparent Hambourg de Cayeux. Il y a beaucoup de jeunes au plumage moins noir, tirant sur le brun, à la gorge claire, dépourvues encore de la plaque frontale blanche des adultes. Les seuls cris (ou presque) que l'on entende dans les roseaux sont précisément les leurs. Appels brefs, durs, souvent semblables à des éclatements aigus.

Mais ils ne sont pas seuls dans les roseaux. En effet, de temps en temps résonne le rire du *Grèbe castagneux*, et les appels plus doux des jeunes, cachés entre les tiges. Parmi eux, un *Grèbe à cou noir*, moins timide. Un bateau arrive-t-il ? Les Mouettes s'envolent, les Grèbes plongent, et les Foulques, l'ayant vu venir de loin, partent calmement, sans avoir l'air d'y toucher.

D'autres hôtes encore habitent la roselière. Nous retrouvons la *Rousserolle effarvate* (et non effarante, comme me l'a fait écrire un typographe facétieux). Mais elle est muette maintenant. Deux autres *Passe-reaux* lui tiennent compagnie. D'abord un oiseau de même taille, un peu moins svelte, aux couleurs moins uniformes. Gris-jaunâtre, tirant même sur le brun. Des sourcils plus clairs. Un *Phragmite*. Lequel ? Attendons qu'il veuille bien nous montrer sa calotte frontale. Enfin, j'aperçois, au sommet du crâne, une ligne longitudinale plus claire. C'est donc le *Phragmite aquatique*. Il passe constamment d'une rive à l'autre. Enfin, un *Moineau*. Mais ce n'est pas le Moineau domestique de nos villes et villages. Il porte collierette blanche et ses joues sont barbouillées de noir. C'est un campagnard, en l'espèce le *Moineau friquet*.

Les premiers *Cormorans* sont revenus. J'en compte cinq un jour, puis deux le lendemain, dont un jeune, au poitrail plus clair.

Des Echassiers de la taille du Merle trottinent sur le revêtement en ciment, fouillent entre les interstices, pas timides du tout. D'autres sont couchés sur le ventre, le bec caché sous l'aile, mais l'œil ouvert... Ils prennent un bain de soleil.

Je reconnaissais le *Bécasseau variable* de ce printemps. Bec plus long que la tête, légèrement recourbé vers le bas. Il n'a plus la tache ventrale noire, d'avril. Plusieurs individus cherchent leur nourriture sur le radeau d'herbes flottantes qui obstrue le canal. Parmi eux, un oiseau plus clair, plus petit, au bec plus court et droit, le *Bécasseau minute* (ou Bécasseau échasse). C'est le plus petit du genre, et sa taille est celle de l'Alouette.

Sur le môle encore, un *Pluvier* ou *Gravelot*, à la collierette blanche également, surmontant un collier noir. Le grand ou le petit *Pluvier* à collier ? Si nous étions au printemps, j'examinerais le bec : orange chez le grand, noir, taché de jaune chez le petit. Mais c'est l'automne, et les deux espèces ont le bec foncé. Il n'y a qu'à attendre qu'il s'envole. On aperçoit alors le liseré blanc du bord postérieur de l'aile, caractéristique du grand *Pluvier à collier*. Son congénère, le petit, a l'aile complètement grise.

Un troisième Echassier survole le canal en poussant 8 à 10 ti-ti-ti-ti... rapprochés aigus, et vient se poser sur le môle également. Il a un ventre clair, un dos brun tacheté de noir, paraissant de loin, d'un brun uniforme. Le bec est droit, un peu plus long que la tête ; les sourcils sont clairs, les pattes d'un vert-cendré. Au vol, il montre un bande blanche à l'aile et aux côtés de la queue. C'est bien le *Chevallier guignette*. Posé sur le radeau d'herbes flottantes, il se confond avec son milieu, et ne se trahit que par son cri et ses déplacements. Il a fallu bien du temps à mes garçons pour le découvrir, et encore grâce à la jumelle (et non « femelle », comme mon ami le typographe l'a imprimé à la page 616, ligne 20. Je lui pardonne volontiers, j'écris si mal !)

Au-dessus de nous, un *Vanneau huppé*, moins fréquent en automne qu'au printemps. Il est aussi beau en vol que posé au sol. De larges ailes rondes, noires et blanches, aux battements moins saccadés que ceux de la Foulque.

J'ai affirmé un peu imprudemment, au début, que nos canards d'hiver n'étaient pas encore de retour. Cependant le dimanche 26, à la pointe du jour, j'ai compté environ 80 *Canards milouins*. Les premiers arrivants. Au vol, 4 *Nettes rousses*, à la tête rouge-brique, aux flancs clairs, les pattes d'un vert-cendré. Au vol, il montre une bande blanche de l'aile. Une femelle ? Un mâle en « éclipse » ?

En rentrant, le long du canal, un rapide coup d'œil aux *Hérons cendrés* perchés sur un chêne, impassibles ; un coup... d'oreille aux derniers chants du *Pouillot véloce*, timides, désabusés ! C'est l'automne ! Un *Pic vert* grimpe le long d'un tronc, appuyé sur ses caudales raides.

Puis, en guise de point final, l'éclair bleu et rouge du *Martin-Pêcheur*, qui file rapidement sur l'eau, se perche quelques instants sur un aulne, et repart du côté de Noville. Je n'ai pas encore pu découvrir son nid souterrain.

Edm. Altherr.

BIBLIOGRAPHIE :

- A. Portmann, *Aus Noahs Arche*. Bâle, 1944.
- Noll, *Oiseaux de mon Pays*. Neuchâtel, 1942.
- Noll, *Schweizer Vogelleben*. Bâle, 1942.
- Boubier, *Les Oiseaux, l'Ornithologie et ses bases scientifiques*. Paris, 1926.

BIBLIOGRAPHIE

Einführung in die deutsche Literatur, par M. Schenker et O. Hassler.
6 Auflage. Un volume de 148 pages, 13,5 × 20 cm. Relié, Fr. 3.75.
Librairie Payot, Lausanne.

Il est impossible à des élèves de langue étrangère et qui étudient l'allemand de lire les œuvres des grands écrivains. C'est ce qui avait déterminé MM. Schenker et Hassler à leur présenter des morceaux bien choisis, grâce auxquels ils peuvent se forger eux-mêmes une opinion sur les textes lus et interprétés avec le maître. Mais ce Lesebuch ne pouvait rendre de services que s'il était accompagné d'une introduction à la littérature. Tel est le but de ce manuel dont la sixième édition vient de paraître. L'« Einführung » brosse un tableau clair des faits essentiels de la littérature allemande, fournit une vue d'ensemble de chaque période, du moyen âge à nos jours. Les derniers chapitres sont consacrés à des auteurs contemporains, comme Hesse et Wiechert. La sixième édition a été quelque peu remaniée. Certains chapitres sont rallongés, d'autres raccourcis. Une place d'honneur revient aux écrivains suisses et le lecteur trouvera, dans l'appendice, un aperçu de la poésie alémanique. De la sorte, sans négliger l'importance de la culture allemande, ce livre a un caractère spécifiquement helvétique, ce qui explique son succès dans toutes les parties de la Suisse.

Cités et pays suisses, par Gonzague de Reynold. Edition définitive.
Un volume de 360 pages, 14 × 23, avec 40 illustrations hors texte, broché Fr. 12.—, relié Fr. 16.—. Librairie Payot, Lausanne.

On annonce la sortie de presse d'une nouvelle édition de « Cités et pays suisses » de Gonsague de Reynold, en un volume illustré. On se souvient que l'ouvrage avait paru d'abord en trois petits volumes, à des dates différentes ; l'unité du plan en avait quelque peu souffert. Le texte de la nouvelle édition a été remanié et regroupé suivant un itinéraire logique et invite le lecteur à faire un tour complet de Suisse, de Genève au Tessin.

M. de Reynold est un grand érudit en matière d'helvétisme, mais sa science n'est jamais livresque, elle se raconte, se mêle aux choses d'une manière vivante. L'œuvre, écrite dans une langue à la fois vigoureuse et délicate, est d'une seule venue ; néanmoins le ton en est des plus divers, suivant que l'auteur prenne la plume pour caractériser une grande ville, croquer une petite cité pittoresque, ressusciter une scène d'antan, ou simplement goûter la douceur d'une campagne, la lumière d'un lac, la majesté d'une contrée alpine. Que de richesses insoupçonnées nous sont montrées au cours de ces 360 pages ! On ne saurait assez engager tous ceux qui aiment la Suisse et ses habitants en premier lieu, à se confier à un tel guide. Les 40 vues complètent agréablement le texte, l'éclairent et le précisent. « Cités et pays suisses », livre magistral, est certainement un de ceux qui, dans l'œuvre de Reynold, resteront.

CONDITIONS DE FAVEUR AUX MEMBRES DE LA S.P.V.

Demandez conseils et renseignements à
P. Jaquier, inst., Route de Signy, Nyon

CHAPEAUX DE MARQUE
CHEMISES DE QUALITÉ

Modern House

Georges Piotet

Rue de Bourg

LAUSANNE



Salles pour
banquets
et sociétés

Stamm SPV

G. Eisenwein

PRODOMO

Chaussures d'intérieur
Après-ski
Sandales, sandalettes
Week-end, sports

Manufacture Veveysanne de Pantoufles S. A. Vevey

Le plus grand choix de la région

Maison fondée en 1897



Nationale Suisse
Berne

J. A. — Montreux



SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Capital-Actions et réserves Fr. 197 millions

GENÈVE

2, rue de la Confédération

AGENCES :

CORNAVIN — EAUX-VIVES
PLAINPALAIS — CAROUGE

NEUCHATEL

8, faubourg de l'Hôpital

LAUSANNE

16, place St-François

AGENCES :

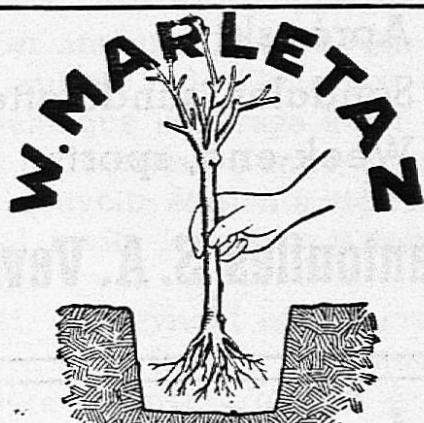
AIGLE — MORGES

LA CHAUX-DE-FONDS

10, rue Léopold-Robert

Succursales au LOCLE et à NYON

534



PÉPINIÈRES - BEX (Vaud)

Arbres et arbustes fruitiers
et d'ornement en tous genres
Catalogue franco.

SACHEZ COLLECTIONNER



COLLECTIONNEURS
demandez le guide
idéal récemment pa-
ru contenant tous
conseils pratiques
aux collectionneurs
débutants et aux phi-
latélistes en géné-
ral. Prix Fr. 1.10 à
verser au compte de
ch. postaux II 1336.

ED. S. ESTOPPEY

10, rue de Bourg, LAUSANNE

Envoi gratis prix-courant séries de timbres
de Suisse et tous pays.

DEVRED

Vêtements

Grand-Pont

Lausanne

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

IMPRIMERIE NOUVELLE CH. CORBAZ, S.A., MONTREUX, Place du Marché 7, Tél. 6.27.98

Chèques postaux II b 379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS:

Nouveauté :

PIERRE KOHLER : **Histoire de la littérature française II.**

Un volume de 564 p., 16,5 × 22,5, avec 31 planches en hors-texte, relié Fr. 6.—

Cet ouvrage devait paraître en deux volumes, mais l'auteur s'est vu forcé de traiter les écrivains modernes avec plus d'ampleur que leurs prédecesseurs et de multiplier les analyses. Le second volume comprend donc le XVIII^e siècle (préromantisme) et la première moitié du XIX^e (romantisme). Il sera suivi d'un troisième. Les élèves des écoles secondaires et les étudiants disposeront ainsi d'un instrument sûr, juste et pratique, dans lequel ils prendront aisément la mesure des chefs-d'œuvre. Cette histoire des lettres françaises, écrite par un Suisse romand, répondait à un besoin. Elle est enrichie de belles planches reproduisant certains portraits et documents peu connus.

PAUL AUBERT : **Dictées. Degré moyen.**

Un volume de 174 p., 14 × 21, relié Fr. 4.80

La première partie comporte 164 dictées et exercices servant d'application graduée et méthodique aux leçons de « Ma grammaire ». La seconde présente 200 petits textes d'écrivains, groupés par centres d'intérêt, formant la matière de dictées avec préparation.

Nouvelles éditions :

E. LASSERRE et J. GRANDJEAN : **Etude du verbe. Enseignement pratique du français. Cinquième édition.**

Un volume de 216 p., 13,5 × 20,5, relié Fr. 5.—

Le seul ouvrage qui traite à fond ce sujet. Il examine les formes du verbe parallèlement aux autres parties du discours et en indique les emplois. Les exercices sont nombreux, variés et progressifs.

G. GUISAN et A. JEANRENAUD : **Memento de grammaire française. Deuxième édition revue et augmentée.**

Un volume de 158 p., 14 × 21, relié Fr. 3.80

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHATEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZURICH